

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE TEMPLEUVE

Effectif légal du Conseil
Municipal : 15

Nombre
de Conseillers en exercice :
15

de Présents : 15

de Votants : 15

OBJET (20)
**Affectation des résultats
2025**

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le : 28 avril 2026
que la convocation du
Conseil ordinaire avait été
faite le :
13/04/2026

COMMUNE DE TRESSIN
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marine THIEFFRY.

Etaient présents : BLANGY Jean-Louis, BODIN Emily, BORREWATER Bruce, BRABANT Cyril, BROUTIN Marie-Ange, DESMETTRE Raphaëlle, DOSSIN Hugo, GARRET Anne, HENNEVIN Jean, LONGUEMART Thomas, MALCORPS Chrystèle, REISENTHÉL François, SEYS Noémie, SYX Kathy, THIEFFRY Marine.

Absents excusés :

Mr DOSSIN Hugo a été désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Madame la Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'affectation des résultats 2025.

Constatation des résultats est faite :

DETERMINATION DE L'EXISTENCE D'UN BESOIN OU D'UN EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LA SI

INVESTISSEMENT	
Résultat 2025	46 531.30 €
Résultats antérieurs reportés	83 132.87 €
RAR	- 30 007.55 €
Excédent de financement de la SI	99 656.62 €

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

FONCTIONNEMENT	
Résultat 2025	231 964.94 €
Résultats antérieurs reportés	9 530.62 €
RAR	0 €
Résultat de clôture à affecter	241 495.56 €

En l'absence de besoin de financement, le CM peut librement affecter le résultat de fonctionnement.

AFFECTATION DU RESULTAT	
002 Excédent de fonctionnement reporté	11 495.56 €
001 Excédent d'investissement reporté	129 664.17 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	230 000.00 €

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'affectation des résultats au Budget Primitif 2026

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	15
<i>Votes Pour :</i>	15
<i>Votes Contre :</i>	0
<i>Abstention :</i>	0

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Pour copie conforme,
La Maire,
Marine THIEFFRY

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de Séance
Hugo DOSSIN



(Signature of Marine Thieffry)

(Signature of Hugo Dossin)